

JEUDI 14 JANVIER 2021 à 9 h 30

Vente aux Enchères (selon Jauge, et/ou en Live, et/ou sur Ordre d'Achat(*)

A BREST (29200) l'Espace Portuaire de l'Hôtel des Ventes, 250 rue Alain Colas (*)

Après LJ Sarl BWB (Bretagne Water Blasting), LJS CHATEAU'LINGE (FIDES / SELARL Me LANNON)

() : En raison des dispositions relatives aux contraintes sanitaires, il est instamment rappelé aux potentiels adjudicataires, que seuls, et sous réserve d'évolution ou d'assouplissement, les professionnels munis de leur attestation et d'un KBIS pourront, individuellement et après inscription préalable, accéder au site. Les particuliers non munis d'attestation ou de KBIS, devront se faire représenter pour les expositions légales et, le cas échéant, suivre la vacation, si cela leur est possible, sur écran et à distance, en « Live », ou à défaut enchérir par ordre d'achat préalablement transmis.*

*(**) Les conditions complémentaires d'accès et de jauge sanitaire stricte, pour expositions légales et vente, puis délivrance, seront disponibles et évolutives jusqu'à la vente, (ainsi que les formulaires d'enregistrement), sur notre site www.thierry-lannon.com ou sur demande auprès de notre secrétariat. Port du masque obligatoire S'agissant enfin d'une activité réglementée (désamiantage), il est rappelé que certains actifs spécifiques, dont ceux pouvant nécessiter traçabilité de maintenance et/ou de décontamination, pourront faire l'objet d'une restriction de vente aux seuls adjudicataires ayant habilitation ou agrément aux opérations de désamiantage.*

La vente se tiendra sur place, sur désignation et à distance à l'ANNEXE du Port de Plaisance DE L'HOTEL DE VENTES, 250 rue Alain Colas, 29200 BREST.

Les expositions ayant lieu, quant à elles, préalablement sur le site de l'entreprise [sur rendez-vous](#) et après enregistrement (Cf. Conditions de vente)

*Du n° 1 au n° 41 : LJ Sarl BWB (Bretagne Water Blasting)
(FIDES / SELARL Me LANNON)*

A/ MATERIELS

1- Dans Containeur N° 1 (*)

Dépressiomètre Alarmante KIMO V7 N° série 5F151102668

Unité de chauffe EXTRAMIANTE WMS 250 (BWB 270) - N° série B12799 (2015)

Réfrigérateur table top

Autocommutateur (BWB 13) N° série 220S161010

Aspirateur NEWMATIC (BWB 6)

Eléments de sas de décontamination comprenant : 10 planchers, 10 cloisons, 4 portes

Dépressiomètre CM3 + (BWB 4) N° série 1006426

Deux entrées d'air de compensation d'extraction galvanisées

() Ce containeur (ou cet ensemble) contenant pour partie des matériels nécessitant traçabilité et suivi de nettoyage ou décontamination, ne pourra être acquis que par des professionnels possédant kbis et agrément dans l'activité de désamiantage (documents exigés dès l'adjudication et avant toute délivrance)*

2- Dans Containeur N° 2 (*)

Unité de chauffe EXTRAMIANTE WMS 250 - N° série B-13656 (2015)

Réfrigérateur table top

Deux extincteurs

Coffret électrique de chantier type U63FR (coffret de secours)

Escabeau aluminium

Coffret électrique de chantier

Deux masques SCOTT VISION

Ensemble de rampes lumineuses

Deux enrouleurs électriques

Ensemble de tuyaux, gaines (stockés dans sac "Amiante")

Ensemble d'éléments de sas démonté dont 18 planchers

Autocommutateur

Deux dépressiomètres CM3+

() Ce containeur (ou cet ensemble) contenant pour partie des matériels nécessitant traçabilité et suivi de nettoyage ou décontamination, ne pourra être acquis que par des professionnels possédant kbis et agrément dans l'activité de désamiantage (documents exigés dès l'adjudication et avant toute délivrance)*

3- Dans Containeur N° 3 (*)

Ensemble de cloisons de sas et 4 planchers

Deux armoires vestiaires

() Ce containeur (ou cet ensemble) contenant pour partie des matériels nécessitant traçabilité et suivi de nettoyage ou décontamination, ne pourra être acquis que par des professionnels possédant kbis et agrément dans l'activité de désamiantage (documents exigés dès l'adjudication et avant toute délivrance)*

4- Dans Containeur N° 4 (*)

Trois extracteurs VENTAIR 50 (dont N° série 12610 et 12614)

Extracteur EXTRAMIANTE WMS150 N° série B11063

Autocommutateur

Dépressiomètre CMU+

Coffret électrique de chantier

Ventilateur, four micro-ondes

Deux anémomètres KIMO

Petit appareil air pulsé TROTEC

Ensemble de rampes lumineuses

Ensemble de gaines, tuyaux d'arrosage et tuyaux d'aspirateurs, certains articles stockés dans des sacs « Amiante »

Ensemble d'éléments de sas de décontamination comprenant : 16 planchers, 5 caillebotis, cloisons...

Aspirateur NUMATIC H2D 900-2 N° série 14421696 (SIB 534)

Aspirateur GISS S27W

() Ce containeur (ou cet ensemble) contenant pour partie des matériels nécessitant traçabilité et suivi de nettoyage ou décontamination, ne pourra être acquis que par des professionnels possédant kbis et agrément dans l'activité de désamiantage (documents exigés dès l'adjudication et avant toute délivrance)*

5- Containeur de stockage (*) 10 pieds (16 m³) contenant :

Extracteurs, partie de système de production d'air, extincteur et divers

() Ce containeur (ou cet ensemble) contenant pour partie des matériels nécessitant traçabilité et suivi de nettoyage ou décontamination, ne pourra être acquis que par des professionnels possédant kbis et agrément dans l'activité de désamiantage (documents exigés dès l'adjudication et avant toute délivrance)*

Parc Extérieur

6- Remorque type moutonnaire LIDER PTAC 500 kg - N° série VN51L152020120034 - Equipée d'un compresseur RENNER RS55

- 7- **Benne de décantation** (type Benne amovible), équipée de 3 compartiments de décantation
- 8- **Bungalow modulaire PORTAKABIN PACEMAKER** - Dimensions : 3.64 m x 3.27 m x 2.57 m - N° série PK252-1594 et N° PK282-1606
- 9- **Bungalow modulaire PORTAKABIN PACEMAKER** - Dimensions : 3.64 m x 3.27 m x 2.57 m - N° PK282-1606
- 10- **Container** type CX98-40 mb (40 pieds)
- 11- **Unité de décapage mobile** (système d'accroche porteur façon benne amovible) pour pompe haute pression, puissance indiquée 2700 Bars. Bloc moteur **CATERPILLAR** modèle CAT 9, dans container (insonorisé) de 15 m³ environ. Système d'ultra haute pression FLOW N° 006100-1-L
- 12- **Unité de décapage mobile** (système d'accroche porteur façon benne amovible) par pompe haute pression, puissance indiquée 2700 Bars. Bloc moteur **CATERPILLAR** 6 cylindres, modèle 3306, dans container de 15 m³ environ (non insonorisé), Système d'ultra haute pression FLOW N° 006100-1-N
- 13- **Groupe électrogène SDMO T33-C3 (33 KVA)** - N° série T33C314005417, année 2017, sur remorque **ECIM** du 23/06/2014
- 14- **Caravane de décontamination 5 compartiments** du 04/11/2014 – Type TA021540
- 15- **Caravane de décontamination 5 compartiments** du 03/04/2014 – Type TA021540
- 16- **Caravane de décontamination** du 04/11/2014 – Type TA021540
- 17- **Groupe électrogène de chantier roulant SDMO Diesel** - 1000 E Silence – 75 heures - Série 41-2006 – 78968988-001
- 18- **Sableuse 200 L CLEMCO 25S2**, Série S7625 – année 2015
- 19- **Gerbeur électrique LIFTER Plus GX12 / 29 Plus** 1200 kg - N° série HLI0209272 – année 2015
- 20- **Chariot élévateur Gaz HYSTER** 7111 heures – 2500 kg - Type HF25t2v – Série 23809 - Série AI77B7754E poids 2T795 - Mât Duplex
- 21- **Brumisateur BRUMSTYL VEN 9009** Série M124520 - année 2015
- 22- **Six UCF (Unité de chauffe) Extramiante WMS 250 (*)**: série B-13452 – année 2015 / Série B-10386 – année 2013 / Série B-13816 – année 2015 / Série B-7776 – année 2011 / Série B-4240 – année 2007 / Série B-10016 – année 2013
UCF (Unité de chauffe) Extramiante WMS 160 - Série B-13502 - année 2016
Groupe électrogène HYUNDAI HY12000 LER - Série 15070757X – année 2015 – Puissance 9/10 KVA
() Cet ensemble contenant pour partie des matériels nécessitant traçabilité et suivi de nettoyage ou décontamination, ne pourra être acquis que par des professionnels possédant kbis et agrément dans l'activité de désamiantage (documents exigés dès l'adjudication et avant toute délivrance)*
- 22 **Bis** **Système de production d'air PARKER BSP-MT8** – année 2015 **BREATHING STAR** compresseur **COMPAIR (*)**
() Cet ensemble contenant pour partie des matériels nécessitant traçabilité et suivi de nettoyage ou décontamination, ne pourra être acquis que par des professionnels possédant kbis et agrément dans l'activité de désamiantage (documents exigés dès l'adjudication et avant toute délivrance)*
- 23- **Nettoyeur haute pression KS KARCHER** et aspirateur **KARCHER**
Important ensemble de rallonges électriques
Important ensemble de luminaires et rampes lumineuses
Important ensemble de prises et rallonges électriques
Pompe AIRLESS GRACO ST Max 365
Petit ensemble d'outillage à main comprenant : pelles, racloirs et divers
- 24- **Salle Blanche (*)**
UCF (Unité de chauffe) Extramiante WMS 150 Série B-13872 – année 2016
Trois extracteurs Extramiante NPU 5000 STD – année 2015 (Série B-13600/ Série B-13599/ Série B-13603)
- Extracteur NPU 2000** Série B13282 – année 2015
Extracteur ASTRO Direct Venteaire 25 Série 12640
Deux petites unités de filtration DECONTA D25L : Série 86 / Série 43 – année 2010
Autocom DECONTA Télé-alarm GSM
Deux téléalarm Alarmiante V1 Série SF161205329
Deux téléalarm Alarmiante V1 Série SF151202825
Cinq grands aspirateurs de chantier - (en Big-bag « Amiante »)
Cinq surfaceuses - (en Big-bag « Amiante »)
Ensemble de gaines de ventilation
() Cet ensemble) contenant pour partie des matériels nécessitant traçabilité et suivi de nettoyage ou décontamination, ne pourra être acquis que par des professionnels possédant kbis et agrément dans l'activité de désamiantage (documents exigés dès l'adjudication et avant toute délivrance)*
- 25- **Transpalette GIFFARD** longue fourche
Deux transpalettes
Trois escabeaux
Deux brins d'échelles
Escabeau nacelle COMABI
Petit compresseur de chantier BELAIR 3 CV 100 L
- 26- **Douze coffrets** électriques de chantier
Petit chauffage électrique de chantier
Quatre armoires électriques de chantier **BALS**
Deux autocommutateurs : coffrets SDMO Verso SO, Série N°607-6-1 et N°609-47-6-1
Deux armoires électriques de chantier
- 27- **Sept caissons** (rouge) contenant : sangles, câbles, boyaux d'air
Brouette
Sept caissons contenant : sangles, câbles, robinetterie et divers
Dans une armoire métallique : quincaillerie électrique, robinetterie, vannes et divers
Deux armoires basses à tiroirs contenant : visserie, petite quincaillerie et boulonnerie
Meuble à tiroir plat
- 28- **Local Matériels Electroportatifs**
Perceuse MAKITA
Surfaceuse SPIT 125E
Scie sauteuse MAKITA
Scie sabre MAKITA
Scie sabre METABO
Tronçonneuse HITACHI
Meuleuse MAKITA
Petit chauffage SAVOR
Trois machines à fumée
Trois raclettes (coupe-vinyle)
Pistolet SPIT P370
Ensemble de petit outillage électroportatif
Ensemble de chargeurs
Important marteau MAKITA
Outil multifonction FEIN
Polisseuse de sol téléguidée
Trois ventilateurs
Ensemble de petit outillage à main dont : trois masses, deux scies et cisaille
Réserve
Petite meuleuse HILTI AG125 13S
Deux ponceuses MAKITA
Deux tourets à meuler
- 29- **Salle attenante**
Cinq masques SCOTT Vision 3
Contrôleur de dépression LAPRO CM3-350 N° série 1003922 (BWB 21)
Contrôleur de dépression LAPRO CM3-350 N° série 1006438
Anémomètre VELLEMAN DEM 400
Anémomètre KIMO (BWB 113)

Compte tenu de la nature spécifique de l'activité, et de la mise sous emballages ou films de certains actifs, en vue de leur nettoyage et d'une décontamination normée, les descriptions et le nombre des matériels regroupés sont donnés à titre informatif, à charge de vérification de leur situation et de leur état par les adjudicataires potentiels, ou de leur représentant, lors des expositions légales. (Cf. complément conditions générales sur les contraintes d'accès et vérification préalable d'agrément).

- Trois autocommutateurs** : - N° série 2205161008 - N° série 220S161005 (BWB 241) - 1 dernier démonté
Appareil SULKAIR PM BEST (BWB 135) (Bulk Air) N° série 001156
Deux masques SCOTT
Mesureur de dépression ALARMIANTE V1 - N° série 5F151202823 dans sa valise
Cinq anémomètres KIMO (BWB 116)
Dépressiomètre ALERT CM 30 N° série 1003598
Autocommutateur (SIB 704) N° série 220s151018
Anémomètre (BWB 21) N° série 15500302
Trois talkies-walkies MOTOROLA
Mesureur de dépression ALARMIANTE V1 N° série 5F151202824 (BWB 106)
Autocommutateur HS PSU-1 N° série 244 (BWB 131)
Deux armoires métalliques
Deux armoires métalliques
Table de réunion en 4 éléments stratifiés bois
Huit fauteuils dépareillés
Table informatique
Copieur KONICA MINOLTA C227 N° série 1824589639
Entrepôt
Sept boîtes de masques SCOTT VISION
- 30- Box 2 :
Aspirateur NUMATIC HZD 900-2 type H (BWB 107) - N° série 183516889
Table élévatrice BUSHAMON 300 kg
Cinq burineurs à aiguilles
Box 3 :
Ensemble de tasseaux en bois, gaines et partie d'échafaudage
Cinq caisses de gaines et tuyaux (Air comprimé et arrosage)
- 31- Box 1 : « Matériels contaminés » (*) :
Ensemble de matériels stockés en sacs Big-bag étanches ou plastifiés dont : Aspirateur RONDA (BWB 10) - 5 aspirateurs TECHNISOLS modèle M450SLP-003 - 7 petits aspirateurs - 3 aspirateurs - Ponceuse de sol (décapeuse) - Aspirateur H2D900 N° série 150621805
Extracteur EXTRAMIANTE NPU 2000 STD - N° série B12547 – année 2015
Extracteur VENT-AIRE 50 SA4D N° série 12612
Extracteur VENT-AIRE 50 SA4D N° série 1212728
Extracteur VENT-AIRE 50 SA4D N° 12221
Extracteur VENT-AIRE 25 ASTRODIRECT N° série 12220
Extracteur EXTRAMIANTE NPU 5000 STD N° série B13807 – année 2015
Extracteur VENT-AIRE 50
Extracteur DECONTA
Deux extracteurs (sous emballage hermétique)
Extracteur EXTRAMIANTE NPU 2000 N° série 14837
Extracteur EXTRAMIANTE NPU 2000 N° série B13280 – année 2015
Extracteur EXTRAMIANTE NPU 2000 N° série B14835
Extracteur EXTRAMIANTE NPU 2000 N° série b12922
Extracteur EXTRAMIANTE NPU 2000 N° série B12839 – année 2015
Autocommutateur EXTRAMIANTE (SIB 106)
Ensemble d'accessoires d'aspirateurs sous emballages
Unité EXTRAMIANTE PWW5 (unité de filtration) N° série B9898
Big-bags d'accessoires d'aspirateurs
() Cet ensemble contenant pour partie des matériels nécessitant traçabilité et suivi de nettoyage ou décontamination, ne pourra être acquis que par des professionnels possédant kbis et agrément dans l'activité de désamiantage (documents exigés dès l'adjudication et avant toute livraison)*
- 32- Dans plusieurs Box de stockage
Huit étais
Six panneaux de chantier
Deux gazelles DUARIB
Huit petits garde-corps
- Brin d'échelle**
Trois petits plateaux DUARIB
Ensemble de roues et éléments d'échafaudage
Trente grilles de chantier HERAS et deux palettes de plots
Trois bouteilles de gaz et quatre roues de véhicules
Sept grilles HERAS
Éléments d'échafaudage et lisses TUBESCA
Six plaques (plancher) de sécurité aluminium
Seize plateaux d'échafaudage ENTREPOSE
Goulotte d'évacuation de déchets en 5 éléments
Vingt et une petites barrières de sécurité
Trois bouteilles de gaz
Cinq cuves de stockage (1000 litres)
Deux cuves (réservoir) SERBATOL
Cinq barrières HERAS
Importante cuve plastique (5000 litres)
Trois gazelles DUARIB
Transpalette OPSIAL
Deux palettes d'éléments de sas démontés
Pièce de stockage
33- **Piqueuse GLOBAL WF 925** AUT sur table
34- **Piqueuse GLOBAL** sur table
35- **Piqueuse GLOBAL** sur table
36- **PEUGEOT BOXER** (cabine profonde 7 places) du 24/06/2015 - GO 7 CV – 169.460 kms
37- **Quatre racks** forte-charge
Cinq armoires métalliques
Armoire vestiaire trois compartiments
- 38- D/ STOCK
STOCK PRINCIPALEMENT COMPOSE DE CONSOMMABLES DONT :
ENSEMBLE DE BIG-BAGS -Sacs aspirateurs de différentes contenances -**Filtres aspirateurs** et filtres aspirateurs à eau - **Filtres UCF- Cartouche masque SCOTT- Adhésif en spray** (colle) et mousse polyuréthane- **Articles EPI** (protections individuelles) : sur-bottes, sous-vêtements, gants, combinaisons...)-**3 cartons** de support de SAS Souple- **Ensemble de sacs à gravats- Filtres extracteurs CAMFIL** - (3 petits cartons de six pièces)- **Important ensemble de filtres extracteurs** - Plisse 12000 m3/h - (29 cartons de 7 pièces ou 12 pièces)- **Surfactant** : 22 bidons de 20 L- **Polyasim** : 12 bidons- **Entrées d'air** de compensation- **Sept cartons de filtres extracteurs** 4000 m3/h (4 P. par carton) - **150 filtres extracteurs** type 12000
- B/ BUREAUX
39- Bureau Qualité : **2 bureaux** avec retours et 2 fauteuils pivotants - **Marchepied** 2 marches - **2 ordinateurs COOLER** Master (2 écrans, 2 claviers et 2 souris) - **Broyeur de documents**
Bureau Accueil : **Bureau avec retour** et gradin stratifié gris, et fauteuil pivotant - **2 caissons** et 3 étagères stratifiées noir et table informatique - **Ordinateur VENTO** : écran, clavier, souris
- 40- Bureau Direction : **Bureau** avec retour stratifié bois et caisson - **Armoire haute**, chaise pivotante et siège fixe- **Ordinateur portable ASUS**
Bureau Comptabilité : **Bureau avec retour** stratifié bois, 2 tables bureaux et caisson - **Armoire basse**, armoire haute, 2 sièges pivotants et siège visiteur - **Ordinateur COOLER** Master complet - **Ordinateur portable ACER** + clavier - **9 téléphones portables SAMSUNG** (dont 1 Iphone) - **2 ordinateurs portables ASUS** et 2 écrans - **2 testeurs d'hygrométrie**
Salle serveur : **Ensemble de papeterie** et fournitures de bureau - **2 armoires** hautes, petite armoire et table stratifiée bois - **2 Relieuses** dont une thermique - **Copieur KONICA MINOLTA Bizhub C458** Série 1821910381
- 41- (A, B, C...) **Matériels divers isolés**

42 **RECENT MATERIEL DE LAVERIE AUTOMATIQUE**

EN UN LOT sur désignation :

- A : 1 Laveuse-essoreuse frontales ELECTROLUX type X565H** (capacité 6.5 kg),
B : 1 Laveuse-essoreuse frontales ELECTROLUX type X565H (capacité 6.5 kg),
C : 1 Laveuse-essoreuse frontales ELECTROLUX type W518ON (capacité 18 kg)
D : 1 Laveuse-essoreuse frontales ELECTROLUX type W518ON (capacité 18 kg)
E : 1 Séchoir double ELECTROLUX type T5300S (capacité 13.5 kg)
F : Distributeur de lessive TECHNO MONEY
G : Centrale de paiement (pièces, billets, carte sans contact) – Banc d'attente

MISE A PRIX pour l'ensemble du lot n° 42 : 16 000 €

EXPOSITION : 14 Grand Rue, 29150 CHATEAULIN - MARDI 12 JANVIER de 9 h 30 à 10 h

(Si lot 42 non vendu en un seul lot, en l'absence de proposition suffisante et uniquement dans ce cas, ce matériel pourra être vendu à l'unité)

- 43A **1 Laveuse-essoreuse frontale ELECTROLUX type X565H** (capacité 6.5 kg) - **EXPOSITION : 14 Grand Rue, 29150 CHATEAULIN - MARDI 12 JANVIER de 9 h 30 à 10 h**
(Si lot 42 non vendu en un seul lot, en l'absence de proposition suffisante et uniquement dans ce cas, ce matériel pourra être vendu à l'unité)
- 43B **1 Laveuse-essoreuse frontale ELECTROLUX type X565H** (capacité 6.5 kg) - **EXPOSITION : 14 Grand Rue, 29150 CHATEAULIN - MARDI 12 JANVIER de 9 h 30 à 10 h**
(Si lot 42 non vendu en un seul lot, en l'absence de proposition suffisante et uniquement dans ce cas, ce matériel pourra être vendu à l'unité)
- 43C **1 Laveuse-essoreuse frontales ELECTROLUX type W518ON** (capacité 18 kg) - **EXPOSITION : 14 Grand Rue, 29150 CHATEAULIN - MARDI 12 JANVIER de 9 h 30 à 10 h**
(Si lot 42 non vendu en un seul lot, en l'absence de proposition suffisante et uniquement dans ce cas, ce matériel pourra être vendu à l'unité)
- 43D **1 Laveuse-essoreuse frontales ELECTROLUX type W518ON** (capacité 18 kg) - **EXPOSITION : 14 Grand Rue, 29150 CHATEAULIN - MARDI 12 JANVIER de 9 h 30 à 10 h**
(Si lot 42 non vendu en un seul lot, en l'absence de proposition suffisante et uniquement dans ce cas, ce matériel pourra être vendu à l'unité)
- 43E **1 Séchoir double ELECTROLUX type T5300S** (capacité 13.5 kg) - **EXPOSITION : 14 Grand Rue, 29150 CHATEAULIN - MARDI 12 JANVIER de 9 h 30 à 10 h**
(Si lot 42 non vendu en un seul lot, en l'absence de proposition suffisante et uniquement dans ce cas, ce matériel pourra être vendu à l'unité)

- 43F **Distributeur de lessive TECHNO MONEY**
- **EXPOSITION : 14 Grand Rue, 29150 CHATEAULIN - MARDI 12 JANVIER de 9 h 30 à 10 h**
(Si lot 42 non vendu en un seul lot, en l'absence de proposition suffisante et uniquement dans ce cas, ce matériel pourra être vendu à l'unité)
- 43G **Centrale de paiement (pièces, billets, carte sans contact) – Banc d'attente** *(Si lot 42 non vendu en un seul lot, en l'absence de proposition suffisante et uniquement dans ce cas, ce matériel pourra être vendu à l'unité)*
- 44- (A, B, C...) Matériels divers isolés
- 45- Autres Dossiers en clôture...

Liste modifiable non limitative
Possibilité de vente en lot(s)
Cf. Conditions de Ventes
Frais légaux : 14.28 % TTC

LA VENTE sur tiendra sur place, sur désignation et à distance à l'**ANNEXE du Port de Plaisance DE L'HOTEL DE VENTES, 250 rue Alain Colas, 29200 BREST.**

LES EXPOSITIONS ayant lieu, quant à elles, préalablement sur le site de l'entreprise **sur rendez-vous et après enregistrement**
(Cf. Conditions de vente)

Pour le dossier de Désamiantage (LJ BWB), les enlèvements devront impérativement être effectués avant le VENDREDI 29 Janvier 2021 à midi dernier délai (cf. conditions de ventes)

Pour le dossier de Laverie (LJS CHATEAU'LINGE), les enlèvement devront impérativement être effectués avant le MARDI 19 Janvier 2021 à 17 h, dernier délai (cf. conditions de ventes)

JEUDI 14 JANVIER 2021 à 9 h 30

Vente aux Enchères (selon Jauge, et/ou en Live, et/ou sur Ordre d'Achat*)

A BREST (29200) l'Espace Portuaire de l'Hôtel des Ventes, 250 rue Alain Colas (*)

Après LJ Sarl BWB (Bretagne Water Blasting) (FIDES / SELARL Me LANNON)

(*) : En raison des dispositions relatives aux contraintes sanitaires, il est instamment rappelé aux potentiels adjudicataires, que seuls, et sous réserve d'évolution ou d'assouplissement, les professionnels munis de leur attestation et d'un KBIS pourront, individuellement et après inscription préalable, accéder au site. Les particuliers non munis d'attestation ou de KBIS, devront se faire représenter pour les expositions légales et, le cas échéant, suivre la vacation, si cela leur est possible, sur écran et à distance, en « Live », ou à défaut enchérir par ordre d'achat préalablement transmis.

(**) Les conditions complémentaires d'accès et de jauge sanitaire stricte, pour expositions légales et vente, puis délivrance, seront disponibles et évolutives jusqu'à la vente, (ainsi que les formulaires d'enregistrement), sur notre site www.thierry-lannon.com ou sur demande auprès de notre secrétariat. Port du masque obligatoire

S'agissant enfin d'une activité réglementée (désamiantage), il est rappelé que certains actifs spécifiques, dont ceux pouvant nécessiter traçabilité de maintenance et/ou de décontamination, pourront faire l'objet d'une restriction de vente aux seuls adjudicataires ayant habilitation ou agrément aux opérations de désamiantage.

ENREGISTREMENT - CONSIGNATION

N°

Réservé à l'Etude

NOM Prénom

(1) Agissant pour son **propre compte**

(2) Agissant pour le **compte et dûment mandaté par la Société**

Déclare avoir pris connaissance et acquiescé aux conditions de vente au dos des présentes,

Adresse(s)

Pièce d'identité : N° :

Date et lieu de délivrance

Mobile

Tél Fax

Email

Sur place, consignation de 1000 € (mille euros) :

Chèque N°

Banque

Carte Bleue

A distance :

Virement de consignation de 1000 € (mille euros) : pour tout ordre d'achat extérieur (Virement : réception constatée avant 8h, jour de la vacation)

Date : Signature :

Relevé d'Identité Bancaire

BANQUE POPULAIRE GRAND OUEST

8 r de Saint Saëns - BP 91146 - 29211 BREST CEDEX1

Titulaire du Compte :

SELARL PHILIPPE LANNON

Domiciliation : **BPGO BREST CENTRE 00561**

Code Banque : **13807**

Code Guichet : **00561**

N° de compte : **32421284468**

Clé RIB : **76**

Identifiant Norme Internationale Bancaire (IBAN)

FR76 1380 7005 6132 4212 8446 876

Identifiant International de la banque (BIC)

CCBPFRRPPNAN

CONDITIONS DE VENTE

La vente se tiendra sur place, sur désignation et à distance à l'ANNEXE du Port de Plaisance DE L'HOTEL DE VENTES, 250 rue Alain Colas, 29200 BREST. Les expositions ayant lieu, quant à elles, préalablement sur le site de l'entreprise sur rendez-vous et après enregistrement.

Inscription préalable obligatoire pour accéder aux sites et enchérir (avec attribution d'un numéro) :

Compte tenu de la configuration des sites et de la réglementation de l'activité, l'accès se fera uniquement et seulement après avoir dûment rempli la fiche d'inscription et de consignation, accompagnée d'une consignation de 1000 € qui permettra la délivrance et l'attribution d'un numéro d'ordre pour enchérir durant la vente. Il devra être complété du dépôt d'un second chèque de caution ou virement, pour garantie de bon enlèvement en cas de succès d'enchère.

En raison des dispositions relatives aux contraintes sanitaires, il est instamment rappelé aux potentiels adjudicataires, que seuls, et sous réserve d'évolution ou d'assouplissement, les professionnels munis de leur attestation et d'un KBIS pourront, individuellement et après inscription préalable, accéder au(x) site(s). Les particuliers non munis d'attestation ou de KBIS, devront se faire représenter pour les expositions légales et, le cas échéant, suivre la vacation, si cela leur est possible, sur écran et à distance, en « Live », ou à défaut enchérir par ordre d'achat préalablement transmis.

Merci de suivre les conditions complémentaires d'accès et de jauge sanitaire stricte, pour les expositions légales et la vente, puis la délivrance, qui seront disponibles et évolutives jusqu'à la vente, (ainsi que les formulaires d'enregistrement), sur notre [site www.thierry-lannon.com](http://www.thierry-lannon.com) ou sur demande auprès de notre secrétariat. Port du masque obligatoire.

S'agissant enfin d'une activité réglementée (désamiantage), il est rappelé que certains actifs spécifiques, dont ceux pouvant nécessiter traçabilité de maintenance et/ou de décontamination normée, pourront faire l'objet d'une restriction de vente aux seuls adjudicataires ayant habilitation ou agrément aux opérations de désamiantage (vérification préalable d'agrèments).

Les adjudicataires potentiels prennent formellement connaissance des présentes conditions, et acquiescent de la nécessité de parcourir les dits site, dans le respect des indications sur place et des éventuelles réglementations spécifiques, avec les précautions d'usage et sous leur propre responsabilité. Le chèque de consignation sera signé et daté, à l'ordre de Selarl Philippe LANNON, Commissaire Priseur Judiciaire, complété d'une attestation bancaire et de deux pièces d'identité (en cas de virement se référer au RIB joint).

Les inventaires sont donnés à titre purement indicatif, les expositions légales préalables permettant à chaque adjudicataire potentiel de bien vérifier la réalité de la situation de chaque actif. Les actifs seront réputés uniquement correspondre à ceux visualisés sur le site le jour de la vente.

Compte tenu de la composition des actifs, les Commissaires Priseurs Judiciaires se réservent, dans l'intérêt du dossier, toutes possibilités de ventes en un seul lot en totalité, par zonage ou par lot unitaire, et resteront, dans la mesure du possible, à l'écoute de toutes propositions fondées dans l'optique d'une nécessaire bonne gestion logistique de la vacation et de l'après vacation, y compris dans le cas d'une reprise du site.

L'adjudication pourra ainsi se faire indifféremment, selon le bienfondé des demandes, en lot(s), éventuellement dans son entier, ou par lot(s) séparé(s), les Commissaires Priseurs Judiciaires se réservant, jusqu'au jour et heure dite de la vente, ladite possibilité de diviser ou réunir les lots, par zonage ou par nature d'actifs selon les sites.

Concernant les enchères portées à distance, dites en "Live", par moyens vidéos, électroniques ou internet, nous rappelons aux enchérisseurs potentiels que le rythme de la vente, en salle, prévaudra sur le "Live", ou tout autre support de communication électronique. Nous nous permettons dès lors d'insister sur la nécessaire réactivité de nos participants, lors des enchères à distance, afin de ne pas connaître la déception de voir un lot leur échapper, la responsabilité des Commissaires Priseurs Judiciaires et/ou de Thierry-Lannon et Associés ne pouvant aucunement être engagée sur un défaut de connexion ou une possible lenteur des systèmes de communication. Nous invitons, le cas échéant, les adjudicataires potentiels à émettre parallèlement un éventuel ordre ferme pour parer tout problème technique.

La vente se fera aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, en l'état et sans garantie pour les actifs présentés, quelle qu'en soit leur nature, la vente étant précédée d'une exposition légale préalable permettant le cas échéant aux adjudicataires potentiels de se faire assister de l'expert de leur choix. Il ne sera dès lors admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée. S'agissant des actifs plus spécifiquement industriels, tels que machines ou machines-outils, nécessitant un certificat de conformité réglementaire visé à l'article R43-13-14 du Code du Travail, les adjudicataires devront impérativement se rapprocher des Commissaires Priseurs pendant les expositions légales, avant la vente, afin de connaître ou non l'existence du dit certificat. A défaut il leur appartiendra de se rapprocher du fabricant ou autre établissement habilité, pour en obtenir certification, copie ou duplicata, et s'engagent à ne pas utiliser le dit matériel tant qu'ils n'en seront pas munis, sauf à des fins d'utilisation de pièces, de destruction ou de récupération de matières.

Il appartiendra dès lors aux adjudicataires de procéder, le cas échéant, à toutes mises aux normes éventuelles de leurs acquisitions qui pourraient s'avérer nécessaires, avant toute utilisation ou recommercialisation, selon les législations parfois différentes du lieu ou du pays d'implantation potentiel des biens acquis. **Le prix d'adjudication au marteau est réputé TTC (dont 20 % de TVA) hors frais légaux en sus de 14.28 %.**

S'agissant de la TVA à l'export, il est rappelé que les montants adjugés seront encaissés TTC + frais légaux, n'ayant pas à connaître des situations fiscales parfois très différentes des adjudicataires. Nous restons néanmoins, préalablement à la vente, à la disposition des personnes qui souhaiteraient obtenir des informations complémentaires relatives à la dite TVA, particulièrement en cas d'export hors CEE. Une fois la vacation débutée, nous ne pourrions répondre en revanche à aucune demande complémentaire d'adaptation éventuelle à une situation fiscale étrangère ou particulière.

Dès l'adjudication prononcée, le règlement, immédiat, devra être effectué, soit par virement, soit par chèque de banque certifié, complétés par la présentation de deux pièces d'identité. Les chèques uniquement accompagnés d'une lettre accréditive de banque feront l'objet d'une vérification avant accord d'acceptation de ce mode de règlement.

Les enlèvements ne pourront être opérés que sur confirmation écrite du responsable de l'agence de la banque émettrice du bon encaissement dudit chèque. (par fax +33 (0)2 98 44 80 20 ou mail compta@thierry-lannon.com, à l'attention de Mme Ferry, Comptable)

Les adjudicataires sont responsables de leur lot dès l'adjudication prononcée et devront, dès règlement total effectué et validé tel que supra, procéder à leur enlèvement immédiat, et sur rendez-vous en raison des contraintes sanitaires, dans le respect des conditions de transport de chaque nature d'actifs. Les biens nécessitant une logistique particulière pourront cependant être enlevés avec délai, qui sera convenu amiablement avec le Commissaire-Priseur, tout en restant dès l'adjudication prononcée, sous leur seule et entière responsabilité et dispositions d'assurances. **Ce délai supplémentaire d'enlèvement ne pourra excéder impérativement, et uniquement après acceptation formelle du Commissaire-Priseur, la date du Vendredi 29 Janvier 2021 à midi.** Les adjudicataires devront à cette fin prendre toutes mesures tant techniques que d'assurances, tant pour leurs propres biens et personnes que pour prévenir ou réparer les dégradations éventuelles qui pourraient être occasionnées aux immeubles ou au foncier dans le cadre des enlèvements, et procéder ainsi à la remise en état de tous panneaux de bardage, de cloison, ou de toiture, qui pourraient nécessiter obturation après démontage. Un chèque complémentaire de caution sera ainsi demandé à la signature des présentes et sera restitué après bon enlèvement des actifs.